

**Compte rendu du conseil d'école**  
**Ecole de Lagarde-Enval**  
**Circonscription Tulle sud Dordogne**  
**Année scolaire 2022 /2023**

Réunion du **mardi 15 novembre 2022**

**Sous la présidence de Mme Sallas Marion**

Lieu du conseil : salle du conseil municipal

**Secrétaires de séance : Mme Guionie et Mme Dumond**

**Séance débutée à 18h10**

**Membres:**

**Enseignants:** Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Planche Elodie, Mme Dumond Marine, Mme Cellié Laura et Mme Sallas Marion.

**Mairie:** M Ringenbach Daniel (Maire)

**Parents d'élèves élus, titulaires :** Mme Guionie, Mme Menvielle, M. Debast et M. Titone

**DDEN:** Mme Merckx Sylvie

**Excusés : IEN :** Monsieur Eric Sauvezie

**Mairie:** Mme Baratte Fialip Martine

**Parents d'élèves élus, titulaires :** Mme Millot

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Rôle et fonctionnement du conseil d'école
- Résultats des élections de parents d'élèves
  - Règlement intérieur
- Répartition des effectifs pour l'année scolaire 2022-2023 et organisation pédagogique
  - Projets de l'école
  - Point sur la coopérative scolaire
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
  - Questions et remarques diverses

## 1. Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- ✓ du directeur de l'école, qui le préside,
- ✓ de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- ✓ du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- ✓ des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- ✓ du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles, DDEN
- ✓ de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.

### **Fonctionnement**

- ✓ Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.
- ✓ Il se réunit au moins une fois par trimestre
- ✓ Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves (affichage de l'école).

### **Attributions**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- ✓ des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- ✓ de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- ✓ des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- ✓ de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Rôle du DDEN :

- Tout d'abord lors d'une visite dans l'école, en présence de la directrice et des représentants de la mairie, les notions telles que l'hygiène des locaux, la sécurité, l'équipement des classes, le mobilier... sont abordés.
- Enfin, en tant que coordonnateur et médiateur, le rôle du DDEN est de défendre la laïcité.

Le directeur peut inviter toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour mais ne sera invité qu'à titre consultatif.

Les membres du conseil, ainsi que les personnes y assistant en tant que parents d'élèves titulaires ou suppléants sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués et mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

## 2. Résultats des élections de parents d'élèves

Le scrutin a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022.

Le bureau ce jour était composé de Mme Vieillefond, M. Debast, Mme Cellié et Mme Sallas.

Une seule liste avait été constituée.

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Nombre d'électeurs inscrits : 115

Nombre de votants : 88

Votes blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 81

Taux de participation : 76,52%

### Liste des parents élus :

#### Parents d'élèves élus titulaires :

**DEBAST Guilhem  
GUIONIE Sandrine  
MILLOT Carole  
TITONE Thierry**

#### Parents d'élèves élus suppléants :

**MAZOUNIE Clément  
MENVIELLE Stéphanie  
VIEILLEFOND Audrey**

Félicitations et merci aux parents d'élèves élus.

## 3. Règlement intérieur

### *A/ Règlement intérieur*

Cette année aucun point n'a été ajouté ou modifié, le règlement est identique à celui adopté l'an dernier.

#### Le règlement intérieur est voté :

Votes pour	7
Votes contre	0
Votes nuls	4

## B/ Mise à jour des Plan Particuliers de Mise en sécurité

Cette année, le plan Vigipirate est de nouveau présent de façon renforcée. Il reste un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection, qui s'applique dans toutes les écoles.

Les deux PPMS (attentat/intrusion et risques majeurs) de l'école ont été mis à jour en début d'année.

Cinq exercices sont obligatoires dans l'année scolaire :

- 2 exercices incendies (dont un réalisé le 17/10/2022)
- 2 alertes risques naturels (dont une avant les vacances de Noël)
- 1 alerte attentat/intrusion (avant les vacances de Noël)

## 4. Effectifs pour l'année scolaire 2022/2023 et organisation pédagogique

L'école comprend donc 4 classes et 5 enseignantes avec un effectif total à ce jour de 70 élèves.

Répartition et organisation pédagogique :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	0	8	14						
<b>Total</b>		22							
Mme Planche Elodie				8	7				
<b>Total</b>				15					
Mme Dumond Marine						8	9		
<b>Total</b>						17			
Mme Sallas Marion								10	6
<b>Total</b>								16	
<b>Total école</b>								70	

2 élèves ont quitté l'école durant la 1<sup>ère</sup> période pour déménagement des familles. Au vu de l'effectif d'élèves de la classe de PS/MS, l'équipe enseignante avait décidé de ne pas faire de rentrée de TPS en septembre. A partir de janvier, 4 TPS devraient rejoindre la classe.

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont en cours, il semblerait qu'il y ait une arrivée de 8 Petite Section (dont les 4 faisant leur rentrée en janvier) et un départ de 6 CM2. Les effectifs sont malheureusement en baisse par rapport aux années précédentes.

## 5. Projets de l'école

### a) Natation

Les élèves de la Grande Section au CM2 bénéficieront de 8 séances de piscine.

Cette année, un nouveau dispositif a été mis en place « les classes bleues ». Les élèves se rendront à la piscine tous les jours pendant 15 jours :

- du 16 au 27 janvier pour les classes de Mme Planche et Mme Sallas
- du 30 janvier au 24 février pour la classe de Mme Dumond.

Un planning pour l'accompagnement va être établi.

Nous remercions les parents qui se portent volontaires pour nous accompagner et ceux ayant passé l'agrément.

Un mot sera passé rapidement dans les cahiers de liaison afin de permettre aux parents volontaires de s'organiser.

### b) Le blog de l'école

Vous pouvez y retrouver quelques documents administratifs mais surtout les activités des enfants pour l'école maternelle et la classe de Mme Dumond.

### c) Par classe

- **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 18 octobre 2022 à Marcillac la Croisille

Rencontre gymnastique : 5 janvier 2023 (matin) à Laguenne

Sortie théâtre Tulle aggro : Mouche ou le songe d'une dentelle : 17 mars 2023 (matin)

Spectacle JMF : 12 juin 2023 (après-midi)

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.

- **GS/CP (Mme Planche Elodie)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 18 octobre 2022 à Marcillac la Croisille

Rencontre lutte : 6 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)

Sortie théâtre Tulle aggro : Mouche ou le songe d'une dentelle : 17 mars 2023 (matin)

Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 30 mars 2023

Rencontre athlétisme : début mai (journée)

Spectacle JMF : 12 juin 2023 (après-midi)

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Laporte.

- **CE1/CE2 (Mme Dumond Marine / Mme Cellié Laura)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 18 octobre 2022 à Marcillac la Croisille  
Course longue : 22 novembre 2022 (matin) au stade du Chambon  
Rencontre lutte : 6 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)  
Sortie théâtre Tulle aggro : Pourquoi un arbre est une poule ? : 12 janvier 2023 (matin)  
Sortie spectacle JMF : 16 mars (après-midi).  
Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 30 mars 2023  
Rencontre athlétisme : début mai (journée)  
Cycle foot avec un intervenant avec une possible rencontre en P5  
Permis piéton avec la gendarmerie

Projet Pandrignes : c'est une classe verte sur 2 jours sans nuitées à l'ancienne école de Pandrignes. Les enfants étudient la nature avec des intervenants. Le thème retenu est celui du milieu aquatique. Ce projet aura lieu en mai.

- **CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / Mme Cellié Laura)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 18 octobre 2022 à Marcillac la Croisille  
Course longue : 22 novembre 2022 (matin)  
Sortie spectacle JMF : 16 mars (après-midi).  
Sortie théâtre Tulle aggro : Glovie : 5 mai 2023 (matin)  
Cycle rugby avec un intervenant : à programmer  
Rencontre athlétisme en juin au stade Alexandre Cueille.

## **6) Point sur la coopérative scolaire et le fonctionnement des fonds de l'école.**

L'école fonctionne sur deux fonds dont les objectifs sont différents.

Un fonds mairie pour les dépenses de fournitures et de manuels et une coopérative scolaire à laquelle il est demandé, sans obligation, une participation des familles en début d'année. Ce fonds est réservé à la partie pédagogique : transports, jeux, abonnements à des journaux ou revues, achats de séries de livres, adhésion à l'OCCE et l'USEP.

En ce début d'année, les dépenses sont les suivantes :

- environ 1 400 euros pour le voyage au parc du Bournat
- environ 600 euros pour l'adhésion USEP et OCCE
- environ 200 euros pour l'achat de petits matériels pour des projets éducatifs
- 500 euros de transport pour la randonnée à Marcillac

La cotisation des familles a permis de récolter 350 euros environ. A ce jour le fonds s'élève autour 5 855 euros

## **7) Remerciements et demandes auprès de la Mairie.**

### **Remerciements**

Achat deux ordinateurs (direction et classe de Mme Planche)

Peintures intérieures du hall du bâtiment côté maternelle

Changement de tous les radiateurs de l'école

La réouverture de la salle de la garderie et le travail du personnel pour le nettoyage et le rangement.

### **Demandes :**

Goudronnage du chemin dans la cour de la maternelle : le goudronnage devait être réalisé l'été dernier en même temps que d'autres travaux autour de l'école.

M. Maire indique que des devis sont en cours. A minima, les travaux pour le moment, s'élèveraient à 3 000 euros.

Le grillage est toujours détérioré et dangereux pour les enfants, il serait souhaitable de le changer.

Serait-il possible d'avoir une pancarte indiquant que l'entrée dans l'enceinte de l'école (portail du bas et passage du haut) n'est pas autorisée durant les heures d'école.

Serait-il possible d'avoir de l'eau chaude dans les sanitaires de la classe de Mme Dumond.

Au niveau informatique, serait-il possible d'équiper la classe de Mme Dumond d'un VPI ?

Il est nécessaire de se renseigner sur les aides disponibles cette année.

## **8) Remarques et questions diverses.**

### **Question :**

- Y-aura-t'il une sortie scolaire de fin d'année ?

*Il y en aura probablement une mais qui pour le moment n'est pas encore programmée. L'information sera communiquée en temps voulu.*

**Séance levée à 18h55**